



## AVIS DE LA CANDIDATURE À L'HABILITATION UNIVERSITAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE 2019

Conformément aux :

- Décret N°2-96-794 du 11 Chaoual 1417 (19 Février 1997) fixant les conditions et les modalités d'organisation de l'habilitation universitaire ;
- Décret N° 2-01-338 du 12 Rabii II 1422 (4 Juin 2001) modifiant et complétant le décret N°2-96-794 du 11 Chaoual 1417 (19 Février 1997) fixant les conditions et les modalités d'organisation de l'habilitation universitaire ;
- Et décisions du conseil de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah.

### LE DOYEN DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DHAR EL MAHRAZ- FÈS

Annonce l'Ouverture de la Candidature à

### L'HABILITATION UNIVERSITAIRE au titre de l'année 2019

Les candidats ne relevant pas de la Faculté des Sciences Dhar El Mahraz, éligibles à préparer l'Habilitation Universitaire, doivent envoyer leur dossier de candidature, en 6 exemplaires, par voie hiérarchique (sous couvert du chef d'établissement).

Les dossiers de candidature sont disponibles au Décanat de l'établissement.

Date de dépôt du dossier de candidature est :

**19 juin 2019 au 19 juillet 2019**